



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

◆◆◆◆◆
FACULTE DES SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

◆◆◆◆◆
L'ASSESEUR

Dakar, le 01^{er} juin 2026

NOTE D'INFORMATION

Il est porté à l'attention des étudiants de la **LICENCE 3** (ayant déjà 2 inscriptions) que le **dépôt pour les demandes de dérogation** est fixé du :

➤ **Lundi 1^{er} juin 2026 au vendredi 05 juin 2026 à 17 heures 00 mn.**

Les demandes peuvent être déposées auprès de Mme NDIAYE – En face du bureau de l'Assesseur.



Pr. Boubacar BA

Pièces à fournir :

- Photocopie du certificat d'inscription (2024-2025)
- Demande manuscrite adressée à l'Assesseur